

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE - LE 19 MAI 2020

**Au vert pour ce week-end, l'appli Rando Ardèche Hermitage pour randonner en toute sécurité**

### Application Rando Ardèche Hermitage

L'application mobile Rando Ardèche Hermitage développée par ARCHE Agglo et Ardèche Hermitage Tourisme permet d'avoir accès aux sentiers de randonnée du territoire : 63 itinéraires à pied, 15 itinéraires cyclo, 13 itinéraires VTT et des circuits pour vélos électriques.

Cet outil permet de préparer vos randonnées, voire de signaler des problèmes rencontrés sur les itinéraires proposés.

[www.rando-ardeche-hermitage.fr](http://www.rando-ardeche-hermitage.fr)



### Des circuits conseillés

Malgré le déconfinement, la prudence reste de mise ainsi que les règles de distanciation sociale. Certains sites risquant d'être vite saturés par leur popularité, voici trois idées de balade où il est possible de profiter de la nature sans risque de croiser trop de randonneurs :

- Le Bois de Malaurier à Bozas : <https://rando-ardeche-hermitage.fr/pedestre/le-bois-de-malaurier/>
- Par les croix bleu et rouge à Bren : <https://rando-ardeche-hermitage.fr/pedestre/par-les-croix-bleue-et-rouge/>
- Les collines de Chanos Curson : <https://rando-ardeche-hermitage.fr/pedestre/collines-de-chanos-curson/>

### Les préconisations de la Fédération

La Fédération française de randonnée a édité des préconisations à l'attention des randonneurs encadrés ou non.

D'une manière générale, les activités de randonnée peuvent reprendre :

- limité à 10 personnes maximum;
- dans le respect d'une distanciation physique: 2 m pour les balades (4 km/h), 5 m pour la marche sportive (5 km/h).

[www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

### Entretien des sentiers

Comme chaque année, les Brigades Vertes de Tremplin Insertion assurent l'entretien des 700 km de chemins de randonnée.

Suite à l'épisode neigeux des 14 et 15 novembre derniers, il reste des arbres fragilisés.

ARCHE Agglo appelle à la prudence les randonneurs sur le territoire durant ce week-end de l'Ascension : faire attention aux passages délicats, aux branches menaçantes et éviter les balades en forêts les jours de vent.

Il est possible de signaler les passages difficiles à l'adresse suivante :

[sentiers@archeagglo.fr](mailto:sentiers@archeagglo.fr)